

Mastère de recherche en Philosophie : Savoirs et Société

Tunis le 29 Juin 2024

Objet : Capacité d'accueil et critères de sélection des étudiants pour l'année universitaire 2024-2025

A/La Commission a décidé de fixer la capacité d'accueil à trente (30) étudiants.

B/La Commission a décidé de reconduire les critères de l'an dernier comme suit :

- 1. 15% des étudiants hors FSHST**
- 2. 15% des étudiants hors spécialité**
- 3. Etudiants qui reprennent leurs études (« revenants ») : seront soumis à un système d'équivalences fondé sur les moyennes figurant sur les relevés de notes antérieurs.**
- 4. Professeurs de l'enseignement secondaire titulaires du diplôme de maîtrise en philosophie.**
- 5. Acceptation des étudiants soumis au régime de licence LMD à la condition expresse qu'ils aient obtenu leur diplôme après quatre (4) ans maximum (= 1 seul redoublement autorisé)**
- 6. Justifier d'une moyenne générale minimale de 10/20.**

Pour la commission du Mastère

Mosbah Salah

*Pr de Philosophie Politique et Sociale
Directeur du Laboratoire de recherches PHILAB
Université de Tunis-Tunisie*